

## CONSEIL MUNICIPAL DU 18 MARS 2025 - NOTE DE SYNTHESE

### 1) COMPTE FINANCIER UNIQUE :

Monsieur le Maire informe l'assemblée de la généralisation du Compte Financier Unique qui est un document budgétaire commun à l'ordonnateur et au comptable et a vocation à devenir la nouvelle présentation de clôture des comptes annuels.

Il se substitue au compte administratif et au compte de gestion et vise à favoriser la transparence et la lisibilité de l'information financière, améliorer la qualité des comptes et simplifier les processus administratifs entre l'ordonnateur et le comptable.

#### CFU 2024

	Dépenses	Recettes	Soldes n-1	Résultats
Fonctionnement	5 258 667.82	5 755 995.89	368 429.48	865 757.55
Investissement	1 365 685.67	2 341 142.63	- 91 354.17	884 102.79
Restes à réaliser	3 543 890.43	2 209 790.93		

Assainissement	Dépenses	Recettes	Soldes n-1	Résultats
Fonctionnement	178 798.29	171 929.78	104 292.02	97 423.51
Investissement	171 956.19	296 691.26	300 844.74	425 579.81
Restes à réaliser	143 708.00	11 890.00		- 131.818.00
Investissement après RAR 24				293 761.81

	Dépenses	Recettes	Soldes n-1	Résultats
Fonctionnement	72 434.55	121 564.58	75 589.07	124 719.10
Investissement	92 759.72	1 103 022.61	237 030.04	1 247 292.93
Restes à réaliser	1 425 112.20	88 911.40		

	Dépenses	Recettes	Soldes n-1	Résultats
Fonctionnement	0,00	0,00	8 552,26	8 552,26
Investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00		

Lotissement Pré Roussel	Dépenses	Recettes	Soldes n-1	Résultats
Fonctionnement	239 998.50	242 998.08	- 500	2 499.58
Investissement	239 998.08	0,00	- 22 025	- 262 023.08
Restes à réaliser	0,00	0,00		

Lotissement route de Crémarest	Dépenses	Recettes	Soldes n-1	Résultats
Fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00
Investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00		

Monsieur le Maire propose d'approuver le Compte Financier Unique 2024.

*Avis favorable de la Commission des Finances.*

*Avis favorable du Bureau municipal.*

## 2) AFFECTATION DES RESULTATS 2024 :

Monsieur le Maire propose d'affecter les résultats d'exploitation conformément aux tableaux suivants :

### AFFECTATION DES RESULTATS 2024

Principal	Résultat de l'exercice		<i>Excédent</i>	865 757.55
	Virement prévu (pour mémoire)			499 226.67
	Exécution du besoin de financement (1068)			449 996.71
	<b>Affectation de l'excédent en fonctionnement</b>			<b>415 760.84</b>

Assainissement	Résultat de l'exercice		<i>Excédent</i>	97 423.51
	Virement prévu (pour mémoire)			107 953.72
	Exécution du besoin de financement (1068)			0.00
	<b>Affectation de l'excédent en fonctionnement</b>			<b>97 423.51</b>

Eau	Résultat de l'exercice		<i>Excédent</i>	124 719.10
	Virement prévu (pour mémoire)			129 916.33
	Exécution du besoin de financement (1068)			88 907.87
	<b>Affectation de l'excédent en fonctionnement</b>			<b>35 811.23</b>

Spanc	Résultat de l'exercice		<i>Excédent</i>	8 552,26
	Virement prévu (pour mémoire)			0,00
	Exécution du besoin de financement (1068)			0,00
	<b>Affectation de l'excédent en fonctionnement</b>			<b>8 552,26</b>

Lotissement Pré Roussel	Résultat de l'exercice		<i>Excédent</i>	2 499.58
	Virement prévu (pour mémoire)			0,00
	Exécution du besoin de financement (1068)			- 262 023.08
	<b>Affectation de l'excédent en fonctionnement</b>			<b>0.00</b>

Lotissement route de Crémarest	Résultat de l'exercice		<i>Excédent</i>	0,00
	Virement prévu (pour mémoire)			0,00
	Exécution du besoin de financement (1068)			0,00
	<b>Affectation de l'excédent en fonctionnement</b>			<b>0,00</b>

*Avis favorable de la Commission des Finances.*

*Avis favorable du Bureau municipal.*

### **3) DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2025 – PRESENTATION DU RAPPORT :**

L'élaboration du budget primitif pour les communes de plus de 3500 habitants est précédée par la présentation du Débat d'Orientation Budgétaire, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales.

La loi NOTRe portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République précise que le Débat d'Orientation Budgétaire devra en outre exposer les engagements pluriannuels envisagés, ainsi que la structure et la gestion de la dette.

A cet effet, Monsieur le Maire présente le rapport, informe l'assemblée sur les orientations budgétaires qui préfigurent les priorités qui seront affichées dans le budget primitif, sur les engagements pluriannuels et sur la structure et la gestion de la dette.

*Avis favorable de la Commission des Finances.*

*Avis favorable du Bureau municipal.*

### **4) DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2025 – ADOPTION :**

Après avoir étudié le rapport préalable au Débat d'Orientation Budgétaire, Monsieur le Maire propose de procéder au vote du Débat d'Orientation Budgétaire.

### **5) MARCHES PUBLICS – CREATION D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES POUR LA PROCEDURE DE CONSULTATION POUR UNE DELEGATION DE SERVICES PUBLICS DE L'EAU POTABLE ET DE L'ASSAINISSEMENT ET SIGNATURE DE LA CONVENTION :**

Les marchés de Délégation de Service Public Eau & Assainissement de la ville de Desvres vont arriver à échéance fin 2025.

A ce jour, le transfert des compétences Eau & Assainissement au profit de l'intercommunalité reste prévu au 1<sup>er</sup> janvier 2026.

Le cabinet Adrial Conseils retenu par la Communauté de Communes de Desvres-Samer a préconisé de mettre en œuvre dès maintenant les consultations pour le renouvellement des DSP sous la forme d'un groupement de commandes.

Les communes de Desvres et Longfossé ainsi que le Syndicat des eaux de Samer et environs, ayant des DSP dont le terme est proche, ont souhaité se regrouper. Ce groupement a vocation à rationaliser les achats en permettant des économies d'échelle et à gagner en efficacité en mutualisant les procédures de passation des contrats.

Le coordinateur du groupement de commandes proposé sera la ville de Desvres.

M. le Maire propose d'accepter la création du groupement de commandes afin de lancer conjointement une consultation visant des marchés de délégation de services publics par affermage relatifs à :

- La production, la distribution et la gestion de services publics d'eau potable ;
- La collecte et la gestion de services publics d'assainissement (collectif, non-collectif et des eaux pluviales).

*Avis favorable du Bureau municipal.*

### **6) CONSTITUTION DE LA COMMISSION « DELEGATION DE SERVICES PUBLICS » - GROUPEMENT DE COMMANDES DSP EAU ET ASSAINISSEMENT – VILLES DE DESVRES ET LONGFOSSE ET LE SYNDICAT DES EAUX DE SAMER ET ENVIRONS ET DESIGNATION DE DEUX TITULAIRES ET DE DEUX SUPPLEANTS :**

Dans le cadre de la création du groupement de commandes afin de lancer conjointement une consultation visant des marchés de délégation de services publics par affermage des services publics de l'eau et de l'assainissement, il est nécessaire de mettre en place une Commission d'Appel d'Offres propre au groupement de commandes telle que prévue dans la convention de m création du groupement.

Cette CAO sera composée de 2 élus titulaires et de 2 élus suppléants issus de chaque commission d'appel d'offres communale. La présidence sera assurée par le coordonnateur du groupement.

Monsieur le Maire propose d'élire deux membres titulaires et leurs suppléants issus de la commission d'appel d'offres communale.

*Avis favorable du Bureau municipal.*

**7) CONVENTION D'ENTENTE AVEC LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DE LA REGION DE QUESQUES POUR LE CONTROLE DES POINTS D'EAU INCENDIE :**

Monsieur le Maire informe l'assemblée de l'obligation de faire contrôler les points d'eau incendie sur la commune tous les trois ans. Il convient donc de renouveler l'opération.

Le Syndicat intercommunal des eaux de Quesques nous propose de le faire pour la somme d'environ 1 600 €. Acceptez-vous la signature d'une convention avec ce syndicat ?

*Avis favorable du Bureau municipal.*

**8) VENTE D'UNE PARCELLE DE TERRAIN RUE ROGER SALENGRO/ALLEE DES BUISSONS – Mme et M CAFFIN :**

Madame et Monsieur CAFFIN souhaitent acquérir la parcelle AI 749 d'une surface de 275 m<sup>2</sup> située à l'angle de la rue Roger Salengro et de l'allée des Buissons.

L'estimation des domaines est de 30 000 € HT pour une surface de 275 m<sup>2</sup> auxquels viendront s'ajouter les frais d'arpentage et de notaire.

*Avis favorable du Bureau municipal.*

**9) CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE – CONVENTION PLATEFORME DE DEMATERIALISATION DES MARCHES PUBLICS :**

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Pas-de-Calais propose aux collectivités un accès à la plateforme de dématérialisation de la commande publique et de ses services associés. Celle-ci est financée par le biais de la cotisation additionnelle.

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la commune n'utilisait pas ce service auparavant mais compte tenu de la gratuité pour les collectivités territoriales de moins de 350 agents, il propose d'y adhérer par le biais d'une convention avec le Centre de Gestion.

*Avis favorable du Bureau municipal.*

**10) COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR DELEGATION :**

Monsieur Le Maire informe l'Assemblée des décisions prises conformément à la délibération du 26 mai 2020 de délégation de pouvoirs du Conseil Municipal au Maire :

**DELEGATIONS PRISES PAR DELEGATION :**

- a. ADRIAL CONSEILS : Audit DSP assainissement = 7 530 € TTC
- b. ADRIAL CONSEILS : Audit DSP EAU = 9 105 € TTC

Le Maire,



Marc DEMOLLIENS.

Vu D.G.S. :